



FORUM OF GLOBAL ASSOCIATIONS OF REGIONS  
FORUM GLOBAL D'ASSOCIATIONS DE REGIONS  
FORO GLOBAL DE ASOCIACIONES DE REGIONES

6, rue Saint-Martin 35700 RENNES - F  
Tel. : + 33 (0)2 99 35 40 50 - Fax : + 33 (0)2 99 35 09 19  
e.mail : [secretariat@crpm.org](mailto:secretariat@crpm.org) - web : [www.crpm.org](http://www.crpm.org)

28 OCTOBRE 2008

## MONDIALISATION ET TERRITOIRES LE FOGAR : VERS DES REPONSES COLLABORATIVES DES REGIONS

*Document approuvé par le Bureau exécutif du FOGAR à Saint-Malo (F) le 28 octobre 2008*

### I. La polarisation global/local : une conséquence de la globalisation

Le contexte international évolue profondément et de manière de plus en plus accélérée, obligeant sociétés et citoyens à des adaptations de plus en plus rapides, sous peine de rester en marge de ces évolutions qui façonnent le monde. Les territoires et leurs citoyens se retrouvent inégaux face à ces évolutions, ces chocs asymétriques. Aujourd'hui encore et sans doute pour longtemps, malgré une présence accrue du monde économique et financier, les Etats restent les acteurs majeurs d'une régulation des évolutions et des adaptations possibles. Cependant, ces mêmes Etats ne peuvent plus proposer et mettre en œuvre seuls et de manière unilatérale les solutions pour faire face à cette nouvelle donne mouvante, notamment face à des forces de marché qui n'ont pour objectifs que leur intérêt propre, reléguant l'intérêt général, celui des citoyens, au second plan. De ce fait, de nouveaux espaces s'ouvrent pour la réflexion, la négociation, la prise de décision, la gestion de nouveaux défis qui ne peuvent se régler à l'échelle unique d'un Etat ni de la seule concertation entre eux.

Les réponses qui existent depuis un certain temps et qui évoluent pour faire face aux changements ainsi que celles qui émergent se situent en majorité à un niveau supranational.

L'exemple le plus abouti est l'Union européenne qui se construit petit à petit depuis 1951 (avec la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier) et qui aujourd'hui réunit 27 Etats, peut-être demain 30. Etats qui ont tous accepté de déléguer une partie de leur souveraineté au service d'un projet économique, social, d'un projet de société unique à ce jour. Ce projet est à présent à la croisée des chemins, confronté à une mondialisation qui le questionne et l'oblige à termes à se renforcer sous peine de disparaître. Le débat est loin d'être tranché. D'autres ensembles continentaux ou sous-continentaux ont vu le jour (ALENA, MERCOSUR, ASEAN, UEMOA, etc.)

L'OMC est aussi une forme de réponse organisée, d'accompagnement de la globalisation qui se construit au niveau supranational. Il s'agit d'un cadre de négociation où les gouvernements des Etats membres se rendent pour tenter de résoudre les problèmes commerciaux qui existent entre eux. Au cœur du système se trouvent les Accords de l'OMC, négociés et signés par les Etats. Ces documents constituent les règles juridiques de base du commerce international. Ce sont essentiellement des contrats, aux termes desquels les gouvernements sont tenus de maintenir leur politique commerciale à l'intérieur de limites convenues.

L'Organisation des Nations Unies, elle-même, cherche un nouveau souffle face à cette accélération de la globalisation et se trouve aujourd'hui au milieu d'un processus de réforme interne dont l'objectif principal est de proposer des réponses innovantes pour rendre cette globalisation plus équitable et soutenable à long terme.

Si l'on excepte le cas particulier de l'Union européenne, qui a su construire petit à petit des formes de gouvernance incluant les Etats bien entendu, mais aussi certaines autorités infranationales ainsi que la société civile, les réponses supranationales existantes restent le fait d'Etats souverains qui décident seuls sans réelle prise en compte des échelons infranationaux. Or, paradoxalement, la globalisation a également exacerbé la nécessité d'agir au plus près des citoyens et avec eux. Cela apparaît nécessaire parce que les solutions proposées à des échelles trop éloignées, des solutions trop généralistes, ne conviennent plus, n'apportent pas de réponse satisfaisante ; parce que le territoire -avec ses atouts, ses potentiels et ses difficultés- devient une partie de la solution aux problèmes ; parce que les problèmes liés à une globalisation non contrôlée touchent en premier lieu les citoyens sur leur territoire (changement climatique, migrations, alimentation, développement économique, localisations et délocalisations des activités et des spécialisations territoriales,...) et que cela oblige le territoire et ses instances décisionnelles à agir.

Une grande partie des réponses à la globalisation actuelle, c'est-à-dire celles allant vers la mise en place des conditions pour une globalisation qui ne soit pas simplement la loi du plus fort mais qui apporte un développement durable, harmonieux et réparti territorialement vers le plus grand nombre, se trouve donc à la croisée des actions aux niveaux global et local, dans l'interaction entre les territoires et ceux qui les gouvernent et les instances internationales qui tentent d'apporter des réponses globales.

Bien entendu, cette gouvernance à inventer du local au global ne prétend pas du tout faire l'économie du niveau national qui reste central, mais entend intégrer, faire travailler ensemble, les différents niveaux de responsabilités publiques au sein de mécanismes où chacun jouera son rôle, pour autant que soit accepté que tous ont un rôle à jouer.

## **II. Le FOGAR : une réponse conjointe des Régions du monde**

Depuis longtemps, notamment au niveau européen, les collectivités territoriales se sont fédérées d'abord aux niveaux nationaux puis européens pour agir de manière conjointe et peser davantage dans les débats, la prise de décision et une mise en œuvre participative sur le terrain. Ces actions – promues et soutenues par les instances européennes - ont abouti à la mise en place de réels partenariats entre les différents échelons publics depuis ces instances européennes jusqu'aux collectivités territoriales, le tout au service du développement des territoires. Des mouvements similaires ont pris naissance, dans la dernière décennie, au sein des autres continents, en Asie, en Afrique et en Amérique.

Aujourd'hui, face à la nouvelle donne mondiale, les Régions – 1<sup>er</sup> niveau de gouvernement infranational – ont décidé de se fédérer également au niveau global. De même, qu'au fil du temps elles ont appris à peser au niveau national et européen, elles doivent désormais peser conjointement au niveau global où se mènent des politiques et se décident des enjeux qui les concernent.

Une première initiative sectorielle a été prise lors du Sommet de Johannesburg (2002) consacré au changement climatique : des Régions et des réseaux de Régions ont alors créé nrg4SD (Network of Regional Governments for Sustainable Development). Tandis que le Pays Basque en assurait la co-présidence, avec la Province du Cap, la CRPM en assurait la gestion financière, à titre bénévole.

La réflexion s'est poursuivie sous l'impulsion de la CRPM et en partenariat avec l'UE, le PNUD, l'OCDE et l'OMC, durant une réunion aux Açores en juin 2006 intitulée « Les Régions et la Globalisation ». L'une des conclusions de cette 1<sup>ère</sup> rencontre a été la nécessité pressante pour les Régions et les réseaux les représentant de se réunir plus formellement, de travailler davantage en coopération afin de porter leurs messages.

Cette formalisation s'est concrétisée à Marseille en mars 2007 lors de la « 1<sup>ère</sup> Convention internationale pour une approche territoriale du développement » organisée par la CPRM, le PNUD et la Région PACA. Il s'est agi de proposer, entre représentants de collectivités locales et régionales, d'Etats, de l'Union européenne, de diverses agences des Nations Unies (dans un souci de contribution à la mise en œuvre des OMD), des solutions différenciées, innovantes et collaboratives impliquant tous les niveaux de gouvernance ; solutions destinées à améliorer le soutien aux politiques de développement menées notamment par les autorités infranationales en apportant, au-delà du soutien budgétaire, une nouvelle vision complémentaire qui prenne pleinement en compte les territoires de manière intégrée.

A cette occasion, la Déclaration de Marseille sur « la Participation des Régions à la gouvernance de la mondialisation » a été signée le 7 mars 2007 par 11 réseaux internationaux pionniers de Régions rejoints par d'autres réseaux africains et asiatiques début 2008.

Ensemble, les réseaux signataires ont créé le FOGAR – Forum Global d'Associations de Régions - pour mettre en œuvre les priorités définies par la Déclaration :

- Faire entendre la voix des Régions dans la mondialisation ;
- Organiser de nouvelles règles de gouvernance stratégique incluant les échelons infra-étatiques ;
- Promouvoir le travail entre les Régions membres.

Les travaux et réflexions menés au sein du FOGAR sont destinés d'une part à permettre aux Régions, via leurs réseaux, de confronter leurs pratiques, places et rôles dans les systèmes nationaux, d'échanger et d'apprendre les uns des autres ; de contribuer de cette manière à renforcer le phénomène régional au niveau global, de lui permettre de davantage peser et s'intégrer dans les mécanismes de gouvernance nationaux et internationaux.

La place et le rôle des Régions, leurs pouvoirs, leurs prérogatives sont très divers de par le monde. Elles apparaissent plus ou moins organisées avec plus ou moins de capacité réelle à peser sur le développement de leur territoire. Il apparaît important que des échanges soient organisés afin de renforcer la place et le rôle des Régions notamment dans les espaces où elles sont encore peu organisées afin qu'elles puissent contribuer au développement de leurs territoires, au plus près des besoins des citoyens. Il est nécessaire d'organiser ces échanges, ces revues de bonnes pratiques entre Régions et entre réseaux de Régions.

Le FOGAR a pour vocation, d'autre part, de peser sur les instances de prise de décisions nationales et internationales, sur les débats qui se tiennent au sein de ces instances pour qu'elles prennent en compte les collectivités régionales, leurs besoins, leurs préoccupations et surtout « utilisent » et valorisent leurs atouts, leurs potentiels pour construire ensemble de nouvelles dynamiques de développement et trouver des réponses conjointes aux défis de la globalisation.

Pour ce faire, le FOGAR promet deux notions complémentaires :

- l'approche intégrée par les territoires pour mettre en œuvre sur le terrain des solutions aux nouveaux défis auxquels ces territoires font face
- la promotion de nouvelles règles de gouvernance au niveau global, incluant l'échelon régional et permettant à cette approche par les territoires de se développer.

Les approches généralistes proposant des solutions standards pour tous ne sont pas suffisantes, elles doivent être accompagnées d'une vision par le territoire. Il faut partir de ceux-ci pour proposer un développement innovant, harmonieux et durable. Il s'agit d'un objectif de long terme qui, pour devenir réalité, nécessite de la part des Régions de prouver leur capacité à organiser le développement de leur territoire.

Ainsi, dans un monde de plus en plus complexe, où il devient difficile de circonscrire les approches, les réponses purement sectorielles ne suffisent plus. Les solutions politiques à des problèmes de société doivent le plus souvent être trouvées au croisement de différentes approches sectorielles et au plus près des réalités du terrain. Les imbrications entre les sphères économiques, environnementales, sociales sont devenues une réalité tangible pour tous les citoyens. L'approche territoriale permet de faire converger la prise de décision - quel que soit le domaine concerné - sur une base tangible permettant de réunir l'ensemble des acteurs et des dimensions de l'action politique. Il s'agit d'apporter des solutions innovantes et efficaces qui assurent l'insertion des territoires au sein de la nouvelle configuration globale, tout en utilisant les potentiels et atouts de ces territoires.

Cette approche intégrée par les territoires suppose la prise en compte de ceux qui les connaissent le mieux, de ceux qui travaillent au quotidien à leur service : les autorités régionales. Celles-ci doivent participer à la mise en place pas à pas de nouvelles formes de gouvernance permettant aux différents échelons des institutions publiques de travailler ensemble. Il n'est plus possible d'agir seul, qu'il s'agisse du niveau infra-étatique, national ou international, la réponse se trouve dans l'interaction entre ses niveaux.

Le FOGAR entend devenir un interlocuteur reconnu au niveau international et porter la voix des Régions là où elles doivent être entendues et prises en compte, tout en démontrant le bien fondé de l'action régionale et son importance dans un cadre global où chaque institution publique, chaque échelon de gouvernement a un rôle particulier et collaboratif à jouer.

Le réseau a déjà eu l'occasion de promouvoir ses objectifs et sa double approche territoriale et gouvernance auprès d'un certain nombre de partenaires : Commission européenne, agences des Nations Unies, secrétariat de l'Organisation Mondiale du Commerce ; en particulier concernant le thème du soutien à l'aide au développement qui doit devenir plus efficace avec le soutien des instances infranationales. Le FOGAR souhaite dès 2009 élargir le cadre de ses réflexions et propositions.

Les membres du FOGAR plaident pour une réelle prise en compte des autorités régionales dans la mise en place d'une gouvernance mondiale à établir pas à pas. Elles sont conscientes que cette démarche doit être globale et intégrer l'ensemble des acteurs, depuis les institutions internationales jusqu'aux autorités communales ainsi que les représentants de la société civile. C'est pourquoi, le FOGAR coopère avec l'organisation Cités et Gouvernements Locaux Unis, pour porter ensemble la voix des gouvernements locaux et régionaux.

### **III. Programme de travail 2009-2010 du FOGAR**

#### *Promotion de l'approche territoriale et de la gouvernance multi niveaux*

Le FOGAR poursuivra ses actions de promotion et d'explication de l'approche territoriale et de son pendant : la mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance globale multi niveaux à définir avec l'ensemble des partenaires institutionnels. Le réseau agira notamment via sa participation en tant qu'associé à la plateforme européenne des autorités territoriales pour le développement. Celle-ci nouvellement créée est destinée à devenir l'interlocuteur principal des instances de l'UE, notamment la Direction Générale en charge du Développement, sur le thème de l'aide au développement et le rôle des autorités infranationales dans ce cadre.

Le réseau entend également être un partenaire de la Direction Générale de la Politique Régionale de la Commission européenne dans la poursuite de ses réflexions sur les conditions du succès de la politique de cohésion au sein de l'Union, le rôle des collectivités régionales dans ce cadre et comment, sous quelles formes, à quelles conditions, transférer et utiliser ce savoir faire au sein d'autres espaces continentaux, sous continentaux ou nationaux, pour contribuer à un développement plus harmonieux et équilibré. Le FOGAR prendra particulièrement en compte le cas des régions frontalières, dont les spécificités et le rôle primordial dans la construction d'espaces économiques, sociaux, d'espaces de paix et de coopérations sont trop souvent ignorés, minorés par les Etats nationaux.

Dans le même esprit, le FOGAR se propose d'apporter son appui au renforcement des organisations de Régions qui se constituent à travers les continents pour devenir les interlocutrices des regroupements économiques supra nationaux, des partenaires de leurs stratégies de croissance et des promotrices d'échelons publics régionaux à même de participer utilement à des dispositifs de gouvernance multi niveaux.

Bien entendu, le FOGAR poursuivra par ailleurs sa mobilisation auprès de l'ensemble des institutions de l'Union européenne, des Nations Unies et des instances de Bretton-Woods pour y faire reconnaître l'importance du fait régional.

#### *Changements climatiques*

Le réchauffement global et le changement climatique sont désormais une certitude et toutes les communautés humaines sont concernées. La Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique et le Protocole de Kyoto ont jeté les bases d'une action internationale visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cependant, en dépit d'une forte mobilisation, les efforts consentis ne répondent qu'imparfaitement aux menaces qui pèsent sur la planète. La question de l'adaptation des sociétés aux conséquences déjà visibles et inévitables du réchauffement global est également posée. Conscient des

enjeux et de la nécessité de mobiliser tous les échelons de décision publique, le FOGAR s'attèle à la tâche pour démontrer la pertinence d'actions à mener au niveau régional pour répondre à ces défis fondamentaux et la nécessité de faciliter les échanges et les expériences entre Régions du globe. Le Réseau nrg4SD, en charge de cette thématique au sein du FOGAR poursuivra ses travaux, notamment dans le cadre du partenariat officiel établi entre les Nations Unies et les Régions sur cette problématique du changement climatique. Le FOGAR soutiendra les efforts entrepris pour une prise en compte de la dimension régionale dans les conclusions qui résulteront de la Conférence de Copenhague en vue d'un accord faisant suite à celui de Kyoto.

#### *Alimentation et Régions*

Les thèmes liés à l'agriculture, l'alimentation et la sécurité alimentaire apparaissent aujourd'hui comme une priorité à traiter au niveau global pour faire face à des situations de plus en plus déséquilibrées, sources de crises et d'approfondissement des difficultés pour un nombre croissant de citoyens ainsi que de tensions internationales. Il s'agit entre représentants des autorités régionales et locales, des Etats, de l'Union européenne, des agences de Nations Unies concernées et aussi de l'OMC de réfléchir et proposer des programmes et des actions concrètes et innovantes pour faire face à ces crises alimentaires en utilisant les atouts et potentiels des territoires (relance des cultures vivrières, mise en place de circuits courts, etc.). Dans ce but le FOGAR, prenant en particulier appui sur les travaux de la CRPM, soutiendra le développement de coopérations entre les Régions et la FAO ainsi que l'initiative du Sénégal visant à accueillir, sur ce thème, une rencontre des Régions du monde en 2009.

#### *Alliance des civilisations*

L'alliance des civilisations, créée sous les auspices des Nations Unies en 2005, a pour objectif de renforcer la compréhension mutuelle et les coopérations entre les nations et les peuples dans leur diversité culturelle et religieuse afin de lutter contre les polarisations et les extrémismes. Le FOGAR, en collaboration avec CGLU, entend prendre une part active dans la mise en œuvre de cette idée de rapprochements entre peuples et civilisations. Il prendra notamment particulièrement en compte le caractère unique des cultures indigènes.

#### *Un rendez-vous de premier bilan et de nouvelles perspectives*

A l'invitation d'OLAGI et du ZICOSUR les membres du FOGAR se sont donné rendez-vous, en 2010, en Amérique Latine, pour :

- dresser un bilan de ces deux années d'action
- adopter les perspectives 2010, 2012
- assurer l'adaptation de la structure juridique et financière pour cette nouvelle étape.

#### **IV. Liste des réseaux membres du FOGAR**



AIRF: Association Internationale des Régions Francophones



ARFE: Association des Régions Frontalières Européennes



CRPM: Conférence des Régions Périphériques Maritimes



Commission Interméditerranéenne de la CRPM



CRECENEA: Comisión Regional de Comercio Exterior del NorEste Argentino



IT4ALL: Réseau d'Autorités Locales pour la Société d'Information



Norte Grande Argentino



Northern Forum: Association Internationale des Gouvernements Régionaux de la Zone arctique



Nrg4SD: Réseau des gouvernements régionaux pour le développement durable



OLAGI: Organisation Latino-Américaine des Gouvernements intermédiaires



ZICOSUR: Zone d'Intégration du Centre-Ouest de l'Amérique du Sud



Conférence des Présidents des Régions Ultra-périphériques de l'Union européenne

Association de Régions de Burkina Faso

Association de Provinces du Gabon

Association des Gouvernements provinciaux de l'Indonésie

Association des Régions du Royaume de Maroc

Association des Régions du Sénégal